

SUJET CNRD SESSION 2026
Polynésie française
1^{ère} catégorie – classes de tous les lycées

Devoir individuel en temps limité
(3 heures)

Thématique : La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi
Survivre. Témoigner. Juger (1944-1948)

1- Repérer le thème dans le temps. (3 points)

Voici une série d'évènements que vous relierez à la bonne date sur l'annexe 1 (à rendre avec votre copie).

Ouverture du camp d'Auschwitz par les alliés – Début du procès de Nuremberg– Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe– Convention qui reconnaît le crime de génocide – La déclaration universelle des droits de l'homme - Début des marches de la mort.

2- Analyser des documents sur le thème. (7 points)

Document 1. Récit du retour d'Alex MAYER

Déporté vers Auschwitz, à l'âge de 34 ans par le convoi 77 du 31 juillet 1944, Alex Mayer, Juif lorrain décoré de la Croix de guerre 1940, se trouve propulsé dans l'enfer de Birkenau après avoir été sélectionné pour le travail à sa descente du train.

En raison de son extrême faiblesse et de sa santé précaire, alors qu'il se trouve dans l'une des infirmeries du camp principal, Alex est abandonné comme quelque 7 000 autres moribonds, par la SS lorsque, le 18 janvier 1945 est donné l'ordre d'évacuation des 58 000 survivants du complexe d'Auschwitz. Échappant ainsi aux « marches de la mort », Alex Mayer assiste au départ des derniers Allemands, perçoit l'approche des combats et constate l'entrée des troupes soviétiques dans Auschwitz, le 27 janvier 1945.

En quelques jours, plusieurs milliers de déportés, pour la plupart Juifs parmi lesquels près de deux cents enfants de moins de quinze ans, sont pris en charge. Alex est alors soigné par les médecins soviétiques, à Auschwitz. Au début du mois de février, la Croix-Rouge polonaise ouvre à Oswiecim également un hôpital grâce à du personnel médical venu de Cracovie. Comme de nombreux survivants, Alex Mayer souffre de plusieurs pathologies et ne pèse que trente-deux kilos. Durant sa convalescence, dans l'attente de pouvoir envisager un retour en France, utilisant des papiers à en-tête de l'administration du camp, il prend des notes puis, le 16 mars 1945, décide de commencer un journal. Il y couche par écrit les souvenirs de son arrestation, de son internement à Drancy, de sa déportation et des longs mois passés à Birkenau et à Auschwitz ; suivra le récit de son voyage retour. Sa santé s'étant améliorée, il part vers Katowice où il reste plus d'un mois, avant d'être transféré à Odessa où il arrive le 29 avril. Après deux semaines, Alex Mayer embarque sur le « Monowai », un navire néo-zélandais, et atteint Marseille après quelques jours de voyage. Quelques jours plus tard, il retrouve sa mère.

Extrait de la brochure coordonnée par la Fondation pour la mémoire de la Shoah et la fondation pour la mémoire de la déportation, septembre 2025.

Document 2 : L'impossible « bonne mesure » : Simone Veil



Portrait de Simone Jacob.
France, 1948-1950

La bonne mesure est impossible à trouver ; soit on parle trop de sa déportation, soit on en parle trop peu. Nombreux sont ceux qui en ont été tellement meurtris qu'ils n'en parlent jamais. Mon fils m'a rapporté qu'un jour, alors qu'il évoquait avec un ami le sort de leurs mères déportées, il a eu la surprise de voir l'ami éclater en sanglots en lui avouant : « Ma mère ne m'en a jamais parlé ». Ce silence est pour moi un mystère, il est vrai que mes beaux-parents eux-mêmes n'ont jamais supporté qu'on parle de la déportation. Mon mari et l'un de mes fils ont toujours partagé cette difficulté [...] Durant les premières années de notre mariage, lorsqu'avec l'une ou l'autre de mes sœurs nous évoquions un souvenir commun, il lui arrivait de nous interrompre pour parler d'autre chose. C'était sa façon à lui de se protéger. Pour autant, elle ne m'était pas toujours facile à supporter. Parler de la Shoah, et comment ; ou bien ne pas en parler, et pourquoi ? Éternelle question. [...] Certains répugnent à l'évoquer. D'autres ont besoin d'en parler. Mais tous vivent avec.

[...] Tout ce qu'on peut, dire, écrire, filmer sur l'Holocauste n'exorcise rien. La Shoah est omniprésente. Rien ne s'efface ; les convois, le travail, l'enfermement, les baraques, la maladie, le froid, le manque de sommeil, la faim, les humiliations, l'avilissement, les coups, les cris... non, rien ne peut ni ne doit être oublié.

Simone Veil, *Une vie*, Stock, Paris, 2007, pages 101-102.

Document 3 : La difficulté de dire et d'être entendu/e.

Je retourne à la faculté avec Jean. Mes camarades ont continué normalement leurs études. Ils ont déjà fait près de la moitié de leur cursus quand j'en suis encore aux prémices. Ils se montrent gentils avec moi mais, là encore, je me sens en décalage. Je n'ai pas pu achever mes examens avant mon arrestation. [...] L'université nous demande, à Jean Livinec et moi, de raconter notre expérience. Devant un amphithéâtre rempli, silencieux comme une cathédrale, je témoigne pour la première fois et découvre la difficulté à dire ce que j'ai vécu. Mes paroles me semblent vides, insuffisantes. Il aurait fallu que je sois un poète pour toucher d'emblée au cœur cette vérité. Je ne le suis pas. [...] Comment faire, de toute façon ? Mes camarades, mes amis, mes voisins se montrent attentionnés mais ne peuvent évidemment pénétrer, ni même effleurer le monde d'où nous revenons. Ils me convient autour d'un thé et de gâteaux secs. Des professeurs me demandent comment c'était, là-bas. Ils hochent la tête à mon récit, bouleversés. Mais je sens qu'ils restent à la surface des choses. À Bréhat, une voisine m'explique qu'ici aussi, ils ont été malheureux. Il y avait des restrictions. Ils n'avaient que les légumes du jardin. Ils ont mangé des berniques¹. Comment lui faire comprendre que, pour moi, cela aurait été un délice alimentaire. Quel décalage quand on a connu la torture de la faim !

¹ Petit coquillage

Marie-José Chombart de Lauwe, *Résister toujours*, Paris, Flammarion, 2015, pages 221-223.

Document 4 : Le témoignage de Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER au procès de Nuremberg



Extrait de la brochure coordonnée par la Fondation pour la mémoire de la Shoah et la fondation pour la mémoire de la déportation, septembre 2025.

Document 5 : La déclaration universelle des droits de l'Homme



Source : FDR Presidential Library and museum

Questions :

Document 1 :

1. Pourquoi Alex MAYER échappe-t-il à la mort à son arrivée dans le camp en juillet 1944 ?
2. Qui libère le camp en janvier 1945 ?
3. Qui prend en charge les survivants ? Pourquoi ?
4. Durant sa convalescence, que décide de faire Alex Mayer ?

Document 2 :

5. Quels choix font les survivants concernant leurs vécus dans les camps ?
6. Quel est celui de Simone Veil (née Jacob) ? Pourquoi ?

Document 3 :

7. Pourquoi Marie-José Chombart de Lauwe a-t-elle des difficultés pour raconter ce qu'elle a vécu ?
8. Pourquoi éprouve-t-elle un « décalage » avec ses camarades, ses professeurs et sa voisine ?

Document 4 :

9. Comment les survivants participent-ils aux jugements des criminels de guerre nazis ?

Document 5 :

10. Pourquoi après le procès de Nuremberg, l'assemblée générale de l'ONU adopte-t-elle la déclaration universelle des droits de l'Homme ?

3- Rédiger une production sur le thème. (10 points)

Vous avez rencontré une survivante des camps de la mort et recueilli son témoignage.

De retour en classe, vous présentez à vos camarades un compte rendu de votre entretien. Vous préciserez comment elle a réussi à recommencer à vivre après sa libération, l'importance et la difficulté de témoigner pour elle et la nécessité de juger les coupables

Un texte d'une trentaine de lignes est attendu.

Annexe 1 : Relier événements et dates (à rendre avec la copie)

EVENEMENTS	DATES
Ouverture du camp d'Auschwitz par les alliés ●	● décembre 1948
Début du procès de Nuremberg ●	● 27 janvier 1945
Convention internationale qui reconnaît le crime de génocide ●	● novembre 1945
Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ●	● 9 décembre 1948
Déclaration universelle des droits de l'homme ●	● 8 mai 1945
Début des marches de la mort ●	● janvier 1945